

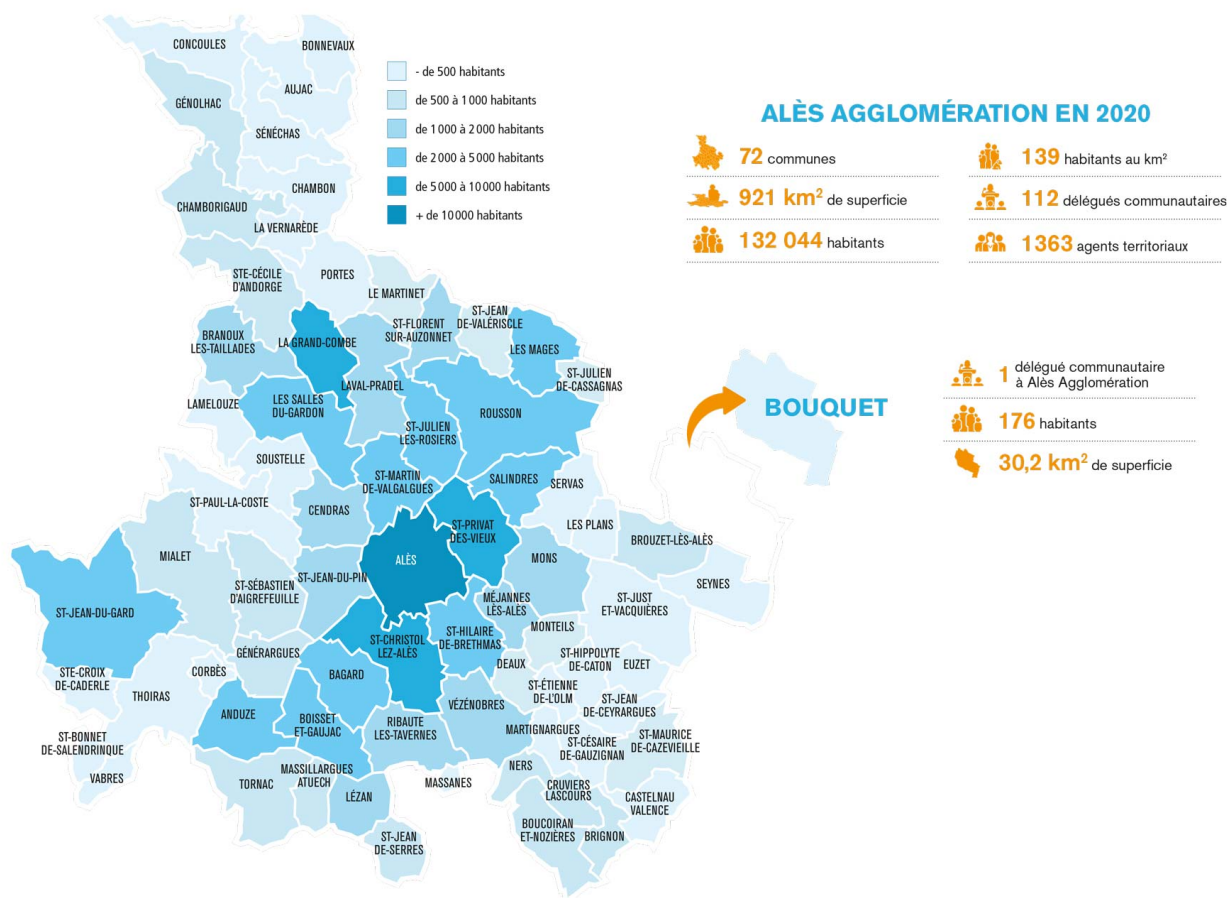
# ALÈS AGGLOMÉRATION VERSION 2020 : UNE AGGLO À 72 COMMUNES

Un nouveau territoire, plus resserré avec le départ de Bouquet, tel est le visage 2020 de votre Communauté d'agglomération.

La commune de Bouquet, intégrée dans Alès Agglomération en 2017, a souhaité rejoindre la Communauté de communes du Pays d'Uzès, qui est son bassin de vie naturel. Le 12 décembre 2019, le Conseil communautaire d'Alès Agglomération a autorisé ce départ, effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. « *Nous sommes historiquement et géographiquement situés sur le plateau calcaire de la garrigue et non sur le territoire cévenol*, explique Catherine Ferrière, maire de Bouquet. *Nous avons en outre une mitoyenneté avec Lussan, commune avec laquelle nous partageons le réseau d'alimentation en eau. Ce sont ces raisons qui ont motivé notre décision* ».

30,2 km<sup>2</sup> en moins

Une décision qui revient à priver Alès Agglomération de 176 habitants et 30,2 km<sup>2</sup>. Ainsi que du sommet du Mont Bouquet qui culmine à 629 mètres et qui offre un magnifique promontoire sur la garrigue et les Cévennes. En revanche, la population d'Alès Agglomération se densifie légèrement à 139 habitants par km<sup>2</sup>. Dans un périmètre qui compte dorénavant 72 communes.



Une nouvelle assemblée communautaire en avril 2020

Les 15 et 22 mars 2020, les élections municipales ne vont pas seulement permettre d'élire des conseillers municipaux, mais aussi

des conseillers communautaires, c'est-à-dire des élus qui siègeront dans les assemblées des Communautés de communes et d'agglomération et voteront pour les délibérations à l'ordre du jour. Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers communautaires sont en effet élus au suffrage universel. Sur Alès Agglomération, le Conseil de Communauté comptera ainsi 112 conseillers (contre 113 jusqu'à présent), répartis en 27 élus pour Alès et 85 pour les 71 autres communes, selon leur poids démographique : 4 pour Saint-Christol-lez-Alès, 3 pour Saint-Privat-des-Vieux et La Grand-Combe, 2 pour Anduze, Salindres, Saint-Martin, Saint-Hilaire, Saint-Julien et Les Salles-du-Gardon, Rousson, et 1 conseiller pour chacune des communes restantes.

### Élection du président de l'Agglo en avril

La première Assemblée communautaire siégera courant avril, une fois que tous les maires des 72 communes auront été élus par leurs conseils municipaux. L'élection du nouveau président d'Alès Agglomération aura lieu lors de cette première Assemblée.



*Les visages de l'actuelle Assemblée communautaire seront, pour certains, différents au mois d'avril prochain.*

A lire aussi

- [Le nouveau campus de l'IMT Mines Alès se dessine](#)
- [Le lien intergénérationnel en partage](#)
- [Alès Agglomération a pris la compétence eau potable](#)
- [Orientation : les rendez-vous des lycéens et des collégiens](#)

- Douze communes d'Alès Agglomération seront recensées en 2020